



Appel à participation parcours : *Des ruches dans mon collège*

PRESENTATION DU PROJET :

Conscient des enjeux de transition écologique d'aujourd'hui et de demain, le Département mène une démarche volontariste d'éducation au développement durable dans les collèges. Il accompagne les établissements du territoire dans le cadre du Projet Educatif Départemental pour permettre aux élèves de mieux cerner les enjeux liés au développement durable et à la protection de l'environnement.

C'est dans cette optique et en raison de l'engouement des collèges à développer la biodiversité dans leur établissement, que le Département de la Seine-Saint-Denis lance un appel à participation à destination des collèges publics du territoire pour leur permettre de bénéficier du parcours « Des ruches dans mon collège ».

Le parcours porte sur la mise en place de deux ruches dans le collège et ce pour une durée de deux ans, avec un temps d'installation, de suivi mensuel des ruches, de collecte et de mise en pot du miel au profit du collège, et de retrait des ruches à la fin du parcours.

Le parcours a pour objectifs de :

- sensibiliser la communauté éducative et les élèves aux enjeux de la biodiversité ;
- favoriser la transversalité des apprentissages en faisant le lien avec les différentes matières étudiées dans le collège ;
- apporter un outil d'expérimentation ouvrant à l'apprentissage et à l'appropriation de compétences nouvelles ;

- offrir un outil attractif pour le collège, qui lui permettra de s'engager dans une démarche globale sur le thème du développement durable, mais également autour du climat scolaire et sur le sentiment d'appartenance.

Une société ou association, spécialisée en apiculture urbaine interviendra dans les établissements sur un plan technique (entretien, récolte, matériel de premier secours, essaimage) et administratif (déclaration en préfecture), mais également à l'occasion d'une session de formation annuelle, ouverte aux équipes des collèges participants au parcours.

A la suite du traitement des demandes, les collèges retenus se verront proposer une visite d'implantation avec la société Ekodev. L'installation aura lieu à la rentrée scolaire 2022.

2 temps forts rythment le parcours :

- l'installation des ruches avec inauguration l'intervention sur 2h d'apiculteur.ice.s pour faire une présentation et répondre aux questions des équipes et des collégien.e.s
- Mise en pot du miel par les élèves.

Une formation sur l'apiculture d'une demi-journée sera **obligatoire** pour les personnes référentes sur le parcours.

Les ruches sont installées pour une durée de 2ans dans les collèges ;

Merci de déposer votre demande dans le formulaire ENT prévu à cet effet.

Pour toute question, vous pouvez joindre Mme Pascale Mouhot :

Mail : pmouhot@seinesaintdenis.fr

Tel : 01 43 93 40 93